SAINT-LAURENT VISION 2000

1998-2000

Canada

Saint-Laurent
Vision 2000

Québec

RAPPORT BIENNAL 1998-2000

Saint-Laurent
Vision 2000

Pour information :
Bureau de coordination de
Saint-Laurent Vision 2000
1141, route de l'Église
6e étage
C.P. 10 100, Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
Tél. : (418) 648-3444
Télec. : (418) 649-6213
Site Internet : www.slv2000.qc.ec.gc.ca

Also available in English

Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec 2001
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 0-662-85511-6

Envirodoq : ENV/2001/0037

Photos de la page couverture :
Jean Audet
Parcs Canada

103-03883/

MESSAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA

Un environnement sain fait partie intégrante de notre développement durable. C'est même une condition essentielle au maintien de notre qualité de vie, car il concourt à toutes les facettes de notre mieux-être collectif: notre santé, notre travail, nos loisirs et nos enfants. Je crois qu'une initiative comme le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, qui en est à sa treizième année d'existence, démontre bien à quel point il peut être bénéfique de conjuguer nos efforts afin de nous assurer qu'un grand écosystème comme le Saint-Laurent demeure un milieu prospère et durable, un milieu naturel riche où il fait bon vivre.

Je suis fier du leadership exercé par les gouvernements du Canada et du Québec dans les trois phases successives du plan d'action. Dès le début, nous avons su développer cette précieuse collaboration et cette complicité dans l'action avec tous les autres ministères fédéraux et provinciaux partenaires. Cet effort soutenu de concertation a permis, depuis 1988, l'atteinte de nombreux résultats et a suscité un vaste mouvement d'appui en faveur de la sauvegarde du Saint-Laurent. C'est là un constat fort encourageant pour les générations à venir qui pourront, elles aussi, se développer et prospérer grâce aux ressources du Saint-Laurent.

La gestion durable des grands écosystèmes est une tâche complexe et les gouvernements ne sauraient à eux seuls s'acquitter de cette responsabilité. L'engagement des citoyennes et des citoyens vis-à-vis leur milieu de vie est donc essentiel. L'initiative du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 nous démontre que c'est en travaillant avec les gens qui écoutent et observent ce qui se passe sur le terrain, que nous obtenons les meilleurs résultats. Aussi, citoyennes et citoyens du Saint-Laurent, je vous dis merci et vous encourage à maintenir vos efforts, car c'est ensemble que nous réussirons à restaurer et à préserver cet héritage naturel.

David Anderson

David Anderson, *c.p., député*
Ministre de l'Environnement

MESSAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

J'ai le plaisir, à titre de ministre de l'Environnement du Québec et signataire pour le gouvernement du Québec de l'entente de concertation sur le Saint-Laurent, connu sous le nom de Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), de m'associer à la diffusion des résultats obtenus au cours des deux premières années de cette troisième entente. Le présent rapport biennal brosse un tableau des réalisations qui ont marqué cette période et qui se sont traduites par des acquis incontestables.

Le développement durable du Saint-Laurent constitue un atout de premier plan dans la vie économique et écologique au Québec. Il repose sur l'amélioration constante de la qualité environnementale du Saint-Laurent et les initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de SLV 2000 y contribuent avantageusement. Comme vous le constaterez à la lecture du document, le bilan des actions de prévention menées, entre autres, dans les domaines de la protection de la biodiversité, de la gestion environnementale des activités agricoles ou de la responsabilisation des milieux industriels, est des plus encourageants.

Des grands défis environnementaux, tel la mise en œuvre du plan d'action Saint-Laurent, ne peuvent être relevés que collectivement. À cet égard, je souhaite mentionner la contribution de tous ceux et celles qui, grâce à leurs efforts conjugués et concertés, ont participé au cours des deux dernières années à l'atteinte de gains environnementaux liés au Saint-Laurent, qui s'ajoutent à ceux qui ont été enregistrés depuis les débuts de SLV 2000 en 1988.

La gestion durable de l'eau au Québec est une priorité pour le gouvernement du Québec de même que pour les citoyens et les citoyennes du Québec qui sont appelés à jouer un rôle important dans le développement durable du Saint-Laurent. Je me réjouis de constater l'apport précieux de la population établie sur les rives du Saint-Laurent, qui est un facteur appréciable dans la réussite de SLV 2000.

J'encourage donc tous les partenaires de SLV 2000 à poursuivre l'œuvre entreprise le long de ce gigantesque cours d'eau qu'est le Saint-Laurent, source de vie qui fait la fierté des Québécois et des Québécoises.

Paul Bégin
Ministre de l'Environnement,
ministre du Revenu et ministre responsable
de la région de la Capitale Nationale

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre de l'Environnement du Canada 3

Message du ministre de l'Environnement du Québec 5

Mot des coprésidents de l'Entente 8

Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 – Phase III 10

Faits saillants des domaines d'intervention :

- Agriculture 13
- Biodiversité 16
- Implication communautaire 20
- Industriel et urbain 22
- Navigation 25
- Santé humaine 27

Communications 30

Dépenses gouvernementales 1998-1999 33

Dépenses gouvernementales 1999-2000 34

MOT DES COPRÉSIDENTS DE L'ENTENTE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons les résultats marquants des deux premières années de la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000. Cette phase a débuté en juin 1998 à la suite de la signature, par les ministères de l'Environnement des gouvernements du Canada et du Québec, d'une nouvelle entente de concertation quinquennale. C'est sous le signe du partenariat que ce plan ambitieux a été dressé avec la participation de plus de deux cents acteurs de la scène environnementale du Québec, dont de nombreux représentants des communautés riveraines.

Au cours de la troisième phase, les efforts d'intervention entrepris depuis dix ans se poursuivent, entre autres, dans les domaines de la réduction de la pollution d'origine industrielle, de l'assainissement agricole, de la protection et de la conservation de la biodiversité et de l'acquisition et de la diffusion de connaissances liées à la santé des rivernins du Saint-Laurent. De plus, deux nouveaux champs d'étude associés à la navigation et aux répercussions des variations des niveaux d'eau visent à examiner des enjeux de premier plan dans le développement durable du Saint-Laurent.

En outre, l'implication des communautés prend une place encore plus importante dans la troisième phase. Ainsi, treize comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP) sont maintenant en place pour mettre en œuvre des plans d'action et de réhabilitation écologique le long du Saint-Laurent. De plus, un nouveau programme de financement conjoint Canada-Québec a vu le jour et, au cours des deux dernières années, plus de 75 projets communautaires ont été réalisés grâce à une contribution de plus de 3 millions de dollars de la part d'Environnement Canada, du ministère de l'Environnement du Québec et de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Plusieurs autres actions et interventions faites dans chacun des domaines d'intervention méritent d'être soulignées. Par exemple, des mesures concrètes ont permis de réduire l'utilisation des pesticides en milieu agricole et de diminuer la contamination de l'eau par les pesticides dans certains affluents du Saint-Laurent. En matière de biodiversité, notons la mise en œuvre de dix-neuf plans d'action visant le maintien ou le rétablissement d'espèces en péril et la conduite des premières études multidisciplinaires sur les répercussions des variations des niveaux d'eau sur l'écosystème du fleuve. Les premiers projets pilotes de prévention de la pollution dans les PME ont été mis en œuvre dans les secteurs métallurgique, métallique et chimique. De plus, un programme axé sur le développement de nouvelles technologies environnementales a permis la mise en œuvre de dix-huit projets représentant un investissement de 16,4 millions de dollars. Plusieurs travaux de recherche sont en cours concernant la réduction de l'exposition de la population aux eaux récréatives, aux eaux potables et aux produits aquatiques présentant des risques de contamination.

Par ailleurs, la création du Comité de conservation Navigation a permis d'établir un important forum pour les intervenants de tous les milieux visés (ministères, industrie maritime, associations environnementales et communautaires). Des études ont permis de définir clairement les enjeux environnementaux et l'incidence réelle de la navigation commerciale et récréative.

Tous les résultats cités plus haut ont été obtenus grâce à un partenariat fécond exigeant une collaboration intense entre tous les participants en vue de l'atteinte d'objectifs communs. Le chemin parcouru nous semble garant de l'atteinte des résultats visés dans la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000. Nous voulons remercier tous les partenaires de leur engagement toujours plus marqué envers la protection, la conservation et la mise en valeur du Saint-Laurent et les encourager à poursuivre les actions déjà bien amorcées afin que ce grand projet, d'un intérêt crucial pour la population, connaisse un véritable succès.

Jean-Pierre Gauthier
Président pour le Canada
Saint-Laurent Vision 2000

George Arsenault
Président pour le Québec
Saint-Laurent Vision 2000

PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT VISION 2000 PHASE III

Un premier rapport d'étape

Le présent rapport biennal constitue le premier rapport d'étape depuis la signature de l'Entente de concertation Canada-Québec sur le Saint-Laurent, le 8 juin 1998. Cette entente régit la troisième phase du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000), qui se poursuivra jusqu'en 2003. Le rapport fait état des résultats visés, des faits saillants et des principales activités menées en date du 31 mars 2000 dans chacun des six domaines d'intervention privilégiés. De plus, on y présente, pour la même période, les dépenses engagées sur ce chapitre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Le rapport vise à informer la population du Québec, plus particulièrement les communautés riveraines du Saint-Laurent et l'ensemble des partenaires gouvernementaux et privés intéressés par ce projet d'envergure, des résultats concrets obtenus et des progrès faits au cours des deux premières années de la troisième phase.

Une approche axée sur la prévention et l'implication des communautés

La phase III de SLV 2000 vise trois grands objectifs : la protection de la santé de l'écosystème, la protection de la santé humaine et l'implication des communautés riveraines; son budget totalise 239 millions de dollars.

Au cours des phases I et II de SLV 2000, la priorité a été accordée aux interventions les plus urgentes, telles que la réduction des rejets liquides toxiques provenant du secteur industriel et la protection d'habitats fauniques et d'espèces en difficulté. La phase III, pour sa part, vise à mettre l'accent sur la prévention, en particulier dans les domaines de la santé humaine, de l'assainissement industriel et urbain, de même que de l'agriculture et de la navigation. On y encourage la mise en place de mesures volontaires et l'adoption de bonnes pratiques environnementales. On mise également sur l'éducation et la sensibilisation du public. La phase III est aussi plus que jamais centrée sur l'implication communautaire. Les gouvernements reconnaissent que ce sont les communautés riveraines qui sont les mieux placées pour définir les besoins et prendre en charge la mise en place d'initiatives locales relatives aux enjeux environnementaux et à la mise en valeur du Saint-Laurent. De plus en plus, les communautés riveraines acquièrent les connaissances, les outils et le savoir-faire pour bien réussir les actions qu'elles jugent prioritaires dans leur milieu.

Les domaines d'intervention

Saint-Laurent Vision 2000 regroupe, dans la phase III, six domaines d'intervention dont toutes les actions ont pour objectif ultime le développement durable de l'écosystème du Saint-Laurent. Ces domaines d'intervention sont : l'Agriculture, la Biodiversité, l'Implication communautaire, l'Industriel et urbain, la Navigation et la Santé humaine.

Du côté du nouveau domaine d'intervention Navigation, on déploie tous les efforts, en concertation avec les acteurs de l'industrie maritime, pour mettre en œuvre une stratégie de navigation durable. La gestion des sédiments, du dragage et des sites contaminés, la protection des berges contre l'érosion causée par les navires, l'amélioration de la gestion

du risque et des dangers environnementaux et le contrôle des rejets d'eau de lest des navires sont tous des objectifs de ce domaine d'intervention.

Enfin, il faut aussi mentionner la création, en phase III, d'un comité de travail dont le mandat est la mise en place d'un programme scientifique de suivi global et intégré qui permettra de rendre compte adéquatement de l'évolution de l'écosystème du Saint-Laurent. Les travaux de ce comité sont présentés dans la section portant sur le domaine d'intervention Biodiversité.

Les partenaires gouvernementaux

Pour continuer de récolter des résultats concrets, mesurables et de la meilleure qualité possible et assurer une concertation accrue de leurs actions et de leurs travaux, plusieurs ministères, organismes et agences des gouvernements du Canada et du Québec ont mis en commun expertise, information et ressources. Ainsi, du côté du gouvernement du Canada, les partenaires gouvernementaux de SLV 2000 sont les suivants : Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Développement économique Canada, Parcs Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Transports Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Du côté du gouvernement du Québec, le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le ministère des Transports du Québec de même que la Société de la faune et des parcs du Québec sont tous des partenaires actifs.

Les partenaires non gouvernementaux

Les gouvernements reconnaissent que l'approche intégrée, multidisciplinaire et multipartenaire adoptée doit s'étendre au-delà des partenaires gouvernementaux. Ainsi, depuis plusieurs années, de nombreux partenaires non gouvernementaux sont associés à SLV 2000. Stratégies Saint-Laurent, par exemple, a le mandat, par l'entremise des comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP), de rassembler les communautés riveraines du Québec et d'inciter ces dernières à se concerter en vue de favoriser l'exécution d'initiatives locales de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent. Mentionnons aussi le Comité consultatif, dont la création remonte à 1996 (phase II de SLV 2000), qui donne des avis sur divers aspects de SLV 2000. Ce comité regroupe une trentaine de membres appartenant à tous les secteurs d'activité en lien avec le fleuve. Enfin, il est important de souligner la présence de nombreux partenaires des secteurs privé et universitaire sans oublier l'ensemble des personnes, des écoles et des organismes membres du Réseau d'observation active de la Biosphère.

Un défi de gestion

Depuis ses débuts, Saint-Laurent Vision 2000 repose sur des principes de gestion précis : l'obtention de résultats mesurables et concrets, de même que la concertation réelle des partenaires comptent parmi les plus importants. Le nombre sans cesse grandissant de partenaires dont les intérêts sont parfois diversifiés, la quantité et la complexité des domaines d'intervention, ainsi que les res-

sources humaines et financières limitées, font de la gestion de cette entente Canada-Québec un véritable défi.

Ainsi de nouveaux outils de gestion ont été créés tel un système de suivi de gestion des résultats SLV 2000 accessible aux partenaires par Internet, un cadre et des indicateurs de performance et un exercice d' évaluation à la mi-plan. Ce dernier comprendra un atelier visant à évaluer l'avancement des travaux en juin 2000 et permettra, à tous les comités de concertation, de rendre compte aux autres partenaires de l'état d'avancement de leurs travaux, de leurs succès, des difficultés éprouvées et dans certains cas, d'apporter les modifications qui s'imposent pour assurer l'atteinte de tous les résultats en mars 2003.

AGRICULTURE

Le volet Assainissement agricole de la phase II de SLV 2000 a permis de sensibiliser les divers intervenants et de proposer des plans d'assainissement agricole dans quatre bassins versants ciblés, soit ceux des rivières Chaudière, L'Assomption, Boyer et Yamaska. Le domaine d'intervention Agriculture de la phase III poursuit ses actions dans une perspective de réduction de la pollution d'origine agricole et de développement durable.

Au cours des huit dernières années, de nombreux efforts ont été entrepris en agriculture grâce à un ensemble d'éléments complémentaires : le programme d'assainissement agricole et la réglementation élaborés dans la décennie 1980-1990, le Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PAIA), institué en 1997 et devenu Prime-Vert en 1999, et la Stratégie phytosanitaire mise en place en 1992. Aujourd'hui, avec la phase III, des pas de plus sont faits sur la voie du développement durable.

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Réduire de 50 % l'utilisation des pesticides et obtenir 70 % des superficies en lutte intégrée d'ici 2003 et effectuer le suivi afin de vérifier l'atteinte des résultats.

Établir cinq clubs conseils sur la rivière Boyer afin d'assurer une gestion agroenvironnementale du bassin et de favoriser le retour de la population d'éperlans.

Valider un indicateur sur les risques de contamination des eaux de surface par le phosphore.

Procéder au contrôle et à l'inspection dans le domaine de l'assainissement agricole et rendre les entreprises agricoles conformes *au Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* dans des tributaires du Saint-Laurent.

La réduction de l'utilisation des pesticides

Les activités visent à favoriser la gestion intégrée des ennemis des cultures (lutte intégrée) tels que les mauvaises herbes, les insectes, les maladies, etc., en réduisant la quantité de pesticides employée pour les grandes cultures (maïs, soya, avoine, blé et orge), la pomme et la pomme de terre. Il faut toutefois noter que les herbicides, qui représentent 67 % des ventes de pesticides en agriculture, font davantage l'objet d'activités de recherche, de développement et de transfert technologique que les autres types de pesticides.

Divers travaux sont menés dans le cadre du Programme agroenvironnemental de soutien de la Stratégie phytosanitaire. Ce programme a pour objectif de soutenir des projets de développement et de transfert technologique. Depuis 1998, 50 projets ont été acceptés, dont 26 (52 %) pour les grandes cultures, 14 (28 %) pour la pomme et 10 (20 %) pour la pomme de terre, totalisant environ 1 240 000 $. Si l'on ajoute la participation financière des divers intervenants, les sommes investies s'élèvent à plus de 2 100 000 $. Plusieurs de ces projets se déroulent dans les bassins versants des rivières Chaudière, L'Assomption, Richelieu et Yamaska, là où la production agricole est intensive.

Relativement aux grandes cultures, les projets ont été surtout axés sur l'essai de doses réduites de pesticides, la tenue d'ateliers de formation, l'expérimentation du désherbage mécanique et l'intégration, à la ferme, de pratiques de lutte intégrée. En ce qui a trait à la culture de la pomme, des activités relatives à la mise au point d'un nouveau type de pulvérisateur, au développement de techniques faisant appel aux acariens prédateurs, à l'utilisation de l'urée et à la réduction des traitements de fin de saison contre la tavelure ainsi qu'à la mise à jour des connaissances relatives aux moyens de lutte susceptibles de remplacer les pesticides chimiques ont toutes été effectuées. Quant à la culture de la pomme de terre, les activités réalisées sont reliées à la production de bulletins techniques portant sur les insectes secondaires, au « boom » d'éclosion des oeufs du doryphore (pour mieux orienter les interventions), à la réduc-

AGRICULTURE

Le volet Assainissement agricole de la phase II de SLV 2000 a permis de sensibiliser les divers intervenants et de proposer des plans d'assainissement agricole dans quatre bassins versants ciblés, soit ceux des rivières Chaudière, L'Assomption, Boyer et Yamaska. Le domaine d'intervention Agriculture de la phase III poursuit ses actions dans une perspective de réduction de la pollution d'origine agricole et de développement durable.

Au cours des huit dernières années, de nombreux efforts ont été entrepris en agriculture grâce à un ensemble d'éléments complémentaires : le programme d'assainissement agricole et la réglementation élaborés dans la décennie 1980-1990, le Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PAIA), institué en 1997 et devenu Prime-Vert en 1999, et la Stratégie phytosanitaire mise en place en 1992. Aujourd'hui, avec la phase III, des pas de plus sont faits sur la voie du développement durable.

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Réduire de 50 % l'utilisation des pesticides et obtenir 70 % des superficies en lutte intégrée d'ici 2003 et effectuer le suivi afin de vérifier l'atteinte des résultats.

Établir cinq clubs conseils sur la rivière Boyer afin d'assurer une gestion agroenvironnementale du bassin et de favoriser le retour de la population d'éperlans.

Valider un indicateur sur les risques de contamination des eaux de surface par le phosphore.

Procéder au contrôle et à l'inspection dans le domaine de l'assainissement agricole et rendre les entreprises agricoles conformes au *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* dans des tributaires du Saint-Laurent.

La réduction de l'utilisation des pesticides

Les activités visent à favoriser la gestion intégrée des ennemis des cultures (lutte intégrée) tels que les mauvaises herbes, les insectes, les maladies, etc., en réduisant la quantité de pesticides employée pour les grandes cultures (maïs, soya, avoine, blé et orge), la pomme et la pomme de terre. Il faut toutefois noter que les herbicides, qui représentent 67 % des ventes de pesticides en agriculture, font davantage l'objet d'activités de recherche, de développement et de transfert technologique que les autres types de pesticides.

Divers travaux sont menés dans le cadre du Programme agroenvironnemental de soutien de la Stratégie phytosanitaire. Ce programme a pour objectif de soutenir des projets de développement et de transfert technologique. Depuis 1998, 50 projets ont été acceptés, dont 26 (52 %) pour les grandes cultures, 14 (28 %) pour la pomme et 10 (20 %) pour la pomme de terre, totalisant environ 1 240 000 $. Si l'on ajoute la participation financière des divers intervenants, les sommes investies s'élèvent à plus de 2 100 000 $. Plusieurs de ces projets se déroulent dans les bassins versants des rivières Chaudière, L'Assomption, Richelieu et Yamaska, là où la production agricole est intensive.

Relativement aux grandes cultures, les projets ont été surtout axés sur l'essai de doses réduites de pesticides, la tenue d'ateliers de formation, l'expérimentation du désherbage mécanique et l'intégration, à la ferme, de pratiques de lutte intégrée. En ce qui a trait à la culture de la pomme, des activités relatives à la mise au point d'un nouveau type de pulvérisateur, au développement de techniques faisant appel aux acariens prédateurs, à l'utilisation de l'urée et à la réduction des traitements de fin de saison contre la tavelure ainsi qu'à la mise à jour des connaissances relatives aux moyens de lutte susceptibles de remplacer les pesticides chimiques ont toutes été effectuées. Quant à la culture de la pomme de terre, les activités réalisées sont reliées à la production de bulletins techniques portant sur les insectes secondaires, au « boom » d'éclosion des oeufs du doryphore (pour mieux orienter les interventions), à la réduc-

Photo : Laval Perron, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

tion des herbicides et au désherbage non chimique, à la réalisation d'une affiche concernant les traitements antiparasitaires, à l'implantation d'un modèle prévisionnel du mildiou, au développement d'un outil d'aide à l'autoévaluation agroenvironnementale et à l'intégration, à la ferme, de pratiques de lutte intégrée.

De plus, des outils de gestion agroenvironnementale pour utilisation à la ferme ont été développés par différents ministères dans le cadre du plan d'action SLV 2000. Ainsi, des modèles de prévision basés sur des informations agrométéorologiques facilitent les prises de décision quant à l'usage optimal des pesticides pour la lutte contre le développement d'insectes et de maladies. Par exemple, les résultats préliminaires démontrent qu'il est possible, en recourant à ce type d'outils, de réduire de 60 % le nombre de traitements phytosanitaires contre le mildiou de la pomme de terre. Des réductions du nombre de traitement ont été obtenues pour d'autres cultures, dont celles de la carotte, de la laitue et des oignons. Un autre modèle en développement utilise un système d'analyse d'images pour aider à dépister et à prédire les pertes dues aux mauvaises herbes. Il sera alors possible de cesser l'utilisation des herbicides de façon préventive et de décider en début de saison si, une intervention est justifiée ou non. Les modèles et les bases de données offrent en effet des perspectives très intéressantes quant à la réduction des pesticides en visant, soit l'optimisation des traitements, soit la réduction du nombre d'interventions ou encore, la réduction des doses.

Le suivi effectué par le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) révèle des retombées positives relativement à ces activités. Ainsi, dans les affluents du Saint-Laurent, une diminution de la contamination de l'eau par les pesticides a été notée. Les concentrations d'atrazine dans l'eau respectent, plus souvent que par le passé, le critère de qualité de l'eau établi pour la protection de la vie aquatique. Cependant, des dépassements de ce même critère surviennent encore pour l'atrazine et d'autres pesticides présents dans l'eau. Par ailleurs, d'après les données préliminaires colligées par le MENV, en 1998, lors de la production du bilan des ventes de pesticides au Québec, la quantité totale d'herbicides vendue démontre vraisemblablement une baisse par rapport à l'année précédente.

La rivière Boyer

Depuis 1998, afin d'assurer la gestion environnementale du bassin de la rivière Boyer, des activités de sensibilisation et de promotion auprès d'un nombre important de producteurs agricoles ont amené 80 producteurs à adhérer à des regroupements agroenvironnementaux. Ce projet pilote qui se déroule dans le bassin de la rivière Boyer contribue à une meilleure connaissance de la problématique agricole à l'égard de la qualité de l'eau du bassin. Par ailleurs, d'autres producteurs se montrent de plus en plus intéressés à modifier leurs pratiques agricoles. Déjà, plus de 160 entreprises agricoles se sont dotées d'ouvrages d'entreposage de fumier étanches et ce nombre ne fait que croître.

La modélisation de la contamination des eaux de surface par le phosphore

Le phosphore est un élément essentiel à la croissance des cultures mais sa présence trop prononcée dans le sol risque de dégrader les eaux de surface. Un travail important est donc en cours afin de permettre de bien comprendre et de modéliser la migration du phosphore dans le sol et, ainsi, d'être en mesure de formuler des recommandations valables en matière de fertilisation. Les types de sols et de cultures sont des facteurs importants à considérer. Par exemple, dans le cas des plantes fourragères, il a été établi que l'écoulement préférentiel joue un rôle important dans le mouvement du phosphore, quel que soit le type de sol, tandis que pour le maïs, l'écoulement préférentiel est important en sols très sableux et très argileux.

La vérification de la conformité au *Règlement sur la pollution d'origine agricole*

Avec l'introduction des nouvelles exigences et un resserrement du contrôle de la pollution d'origine agricole, plus de 5000 visites et inspections ont été effectuées, depuis 1998, dans les nombreuses entreprises agricoles situées à proximité des principales rivières tributaires du Québec, afin que les normes d'entreposage et d'épandage relatives au fumier et au lisier soient appliquées.

De plus, dans les six régions agricoles (Chaudière-Appalaches, Montréal-Laval-Lanaudière, Montérégie Est et Ouest, Centre-du-Québec et Estrie) retenues dans le cadre de Saint-Laurent Vision 2000, une aide financière a été octroyée aux entreprises agricoles afin de les rendre conformes aux normes d'entreposage étanche du fumier et du lisier. Depuis 1998, plus de 1147 entreprises agricoles se sont conformées aux dispositions relatives à l'entreposage étanche des déjections animales soit déjà 57 % de l'objectif des 2000 entreprises à atteindre d'ici l'année 2003.

À la suite de nombreuses interventions réalisées jusqu'à maintenant, les résultats sont encourageants et assez nombreux pour démontrer que la pollution de l'eau par les pesticides et les fertilisants a fait l'objet de changements sensibles et positifs dans les tributaires du fleuve.

BIODIVERSITÉ

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Contribuer à la sauvegarde de 35 espèces fauniques et floristiques en difficulté.

Contrôler l'introduction d'espèces exotiques et limiter les impacts d'espèces envahissantes.

Protéger 120 000 hectares de milieux naturels dont 1660 hectares par voie d'acquisition directe.

Développer et mettre en œuvre sept plans de gestion et de conservation des milieux sensibles.

Éduquer et sensibiliser le public à la valeur écologique du Saint-Laurent.

Aménager des structures et des sites à potentiel écologique afin de favoriser l'accès de la population au Saint-Laurent.

Évaluer les impacts des variations des niveaux d'eau dues aux changements climatiques et à la régularisation sur l'écosystème et sur les usages du Saint-Laurent.

Fournir des prévisions et des analyses sur l'état du Saint-Laurent par la mise en place d'un système de suivi intégré.

Le domaine d'intervention Biodiversité poursuit les efforts de protection des espèces et de conservation des habitats initiés au cours des deux premières phases du plan d'action. Le défi de la phase III consiste à accélérer l'atteinte des résultats tout en poussant plus loin le travail relatif à la gestion des niveaux d'eau et au suivi de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent.

La contribution à la sauvegarde de 35 espèces en difficulté

Les partenaires de SLV 2000 ont poursuivi leurs efforts en faveur du rétablissement du béluga du Saint-Laurent. Des études portant sur la distribution, l'utilisation du territoire, le comportement et sur le suivi des mortalités de cette espèce ont été réalisées. Un comité de travail a été créé afin de prendre les actions nécessaires en vue d'assurer un encadrement adéquat et une meilleure concertation des activités d'observation en mer des mammifères marins dans le secteur du parc marin du Saguenay — Saint-Laurent.

Dix-neuf plans d'action visant le maintien ou le rétablissement d'espèces en péril ont été mis en œuvre. Le grèbe esclavon, l'aster d'Anticosti et l'astragale australe ont été protégés par la désignation légale de sites, tels que le refuge faunique de la Pointe-de-l'Est aux Îles-de-la-Madeleine, et le seront avec la création des réserves écologiques de Grande-Rivière et de Mont-Saint-Pierre qui seront légalement constituées au cours de l'année 2000. Des travaux ont permis de circonscrire des sites de frai de l'esturgeon noir et d'améliorer les connaissances sur les sites fréquentés par le chevalier cuivré. Des plans de rétablissement ont été élaborés pour le chevalier cuivré, le bar rayé, la ratinette faux-grillon de l'Ouest, l'arsénie dragon et la sagittaire à sépales dressés, une sous-espèce des estuaires. Dans le contexte du processus québécois de désignation des espèces menacées ou vulnérables, huit espèces fauniques ont reçu une désignation officielle et 13 espèces végétales devraient l'obtenir sous peu.

Une banque de données intégrant des informations sur près de 550 sites de nidification d'oiseaux en péril a été réalisée par les partenaires du domaine d'intervention Biodiversité. La réalisation de divers inventaires végétaux a permis la découverte de trois espèces de plantes que l'on croyait disparues au Québec.

Le programme de sensibilisation visant à réduire l'impact des activités humaines sur la population de pluvier siffleur des îles-de-la-Madeleine et de certaines autres espèces habitant les dunes s'est poursuivi. Les mesures de contrôle de la prédation qui ont été mises en œuvre ont permis de freiner la diminution de la population de cet oiseau qui ne comptait que 88 individus en 1999. De plus, des techniques d'aménagement de l'habitat du râle jaune ont été expérimentées et ont démontré l'importance de prévenir l'envahissement de son habitat par l'aulne.

Le contrôle des espèces exotiques et des espèces envahissantes

Parmi les résultats des nombreuses interventions réalisées sur le Saint-Laurent et la rivière Richelieu à l'égard des espèces exotiques, signalons la découverte d'un nouveau poisson : la tanche.

BIODIVERSITÉ

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Contribuer à la sauvegarde de 35 espèces fauniques et floristiques en difficulté.

Contrôler l'introduction d'espèces exotiques et limiter les impacts d'espèces envahissantes.

Protéger 120 000 hectares de milieux naturels dont 1660 hectares par voie d'acquisition directe.

Développer et mettre en œuvre sept plans de gestion et de conservation des milieux sensibles.

Éduquer et sensibiliser le public à la valeur écologique du Saint-Laurent.

Aménager des structures et des sites à potentiel écologique afin de favoriser l'accès de la population au Saint-Laurent.

Évaluer les impacts des variations des niveaux d'eau dues aux changements climatiques et à la régularisation sur l'écosystème et sur les usages du Saint-Laurent.

Fournir des prévisions et des analyses sur l'état du Saint-Laurent par la mise en place d'un système de suivi intégré.

Le domaine d'intervention Biodiversité poursuit les efforts de protection des espèces et de conservation des habitats initiés au cours des deux premières phases du plan d'action. Le défi de la phase III consiste à accélérer l'atteinte des résultats tout en poussant plus loin le travail relatif à la gestion des niveaux d'eau et au suivi de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent.

La contribution à la sauvegarde de 35 espèces en difficulté

Les partenaires de SLV 2000 ont poursuivi leurs efforts en faveur du rétablissement du béluga du Saint-Laurent. Des études portant sur la distribution, l'utilisation du territoire, le comportement et sur le suivi des mortalités de cette espèce ont été réalisées. Un comité de travail a été créé afin de prendre les actions nécessaires en vue d'assurer un encadrement adéquat et une meilleure concertation des activités d'observation en mer des mammifères marins dans le secteur du parc marin du Saguenay — Saint-Laurent.

Dix-neuf plans d'action visant le maintien ou le rétablissement d'espèces en péril ont été mis en œuvre. Le grébe esclavon, l'aster d'Anticosti et l'astragale australe ont été protégés par la désignation légale de sites, tels que le refuge faunique de la Pointe-de-l'Est aux Îles-de-la-Madeleine, et le seront avec la création des réserves écologiques de Grande-Rivière et de Mont-Saint-Pierre qui seront légalement constituées au cours de l'année 2000. Des travaux ont permis de circonscrire des sites de fraie de l'esturgeon noir et d'améliorer les connaissances sur les sites fréquentés par le chevalier cuivré. Des plans de rétablissement ont été élaborés pour le chevalier cuivré, le bar rayé, la ramette faux-grillon de l'Ouest, l'arsénie dragon et la sagittaire à sépales dressés, une sous-espèce des estuaires. Dans le contexte du processus québécois de désignation des espèces menacées ou vulnérables, huit espèces fauniques ont reçu une désignation officielle et 13 espèces végétales devraient l'obtenir sous peu.

Une banque de données intégrant des informations sur près de 550 sites de nidification d'oiseaux en péril a été réalisée par les partenaires du domaine d'intervention Biodiversité. La réalisation de divers inventaires végétaux a permis la découverte de trois espèces de plantes que l'on croyait disparues au Québec.

Le programme de sensibilisation visant à réduire l'impact des activités humaines sur la population de pluvier siffleur des Îles-de-la-Madeleine et de certaines autres espèces habitant les dunes s'est poursuivi. Les mesures de contrôle de la prédation qui ont été mises en œuvre ont permis de freiner la diminution de la population de cet oiseau qui ne comptait que 88 individus en 1999. De plus, des techniques d'aménagement de l'habitat du râle jaune ont été expérimentées et ont démontré l'importance de prévenir l'envahissement de son habitat par l'aulne.

Le contrôle des espèces exotiques et des espèces envahissantes

Parmi les résultats des nombreuses interventions réalisées sur le Saint-Laurent et la rivière Richelieu à l'égard des espèces exotiques, signalons la découverte d'un nouveau poisson : la tanche.

Évaluation des impacts des variations des niveaux d'eau
Photo : Christiane Hudon, Environnement Canada

Des rapports scientifiques et divers documents d'information visant à informer le public sur la prévention et la dispersion des moules zébrées et de certaines autres espèces nuisibles ont été publiés. Une étude visant à évaluer l'efficacité d'un produit de revêtement à base de chitine, comme agent répulsif des moules, a été complétée.

De plus, des efforts importants ont été consentis à la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action sur la grande oie des neiges, afin de réduire les dommages causés aux récoltes et de favoriser le contrôle de cette population en expansion rapide.

La protection de 120 000 hectares de milieux naturels

Depuis 1998, deux nouvelles réserves écologiques ont été créées : la réserve écologique Léon-Provancher et celle de la Rivière-aux-Brochets. De plus, 1316 hectares ont été protégés par la création des refuges fauniques de la Rivière-des-Mille-Îles et de la Pointe-de-l'Est.

Les travaux visant l'identification et la sélection de sites d'intérêt pour l'établissement de zones de protection marines en vertu de la nouvelle *Loi sur les océans* se poursuivent dans les régions naturelles des bancs Madeleine et de la plate-forme de la Côte-Nord. Des négociations sont en cours en vue de sécuriser les îles du secteur ouest de l'archipel-de-Mingan.

Diverses activités réalisées par le programme Interactions communautaires et par l'Initiative fédérale Montréal Bleu, avec la collaboration de partenaires et d'organismes non gouvernementaux, ont permis de conserver 252 hectares d'habitats. Les milieux naturels protégés sur les terres fédérales se chiffrent, quant à eux, à 1860 hectares.

La mise en œuvre de plans de gestion et de conservation des milieux sensibles

Des progrès significatifs ont été accomplis dans le développement d'une approche de gestion intégrée de la zone côtière en Haute-Côte-Nord. Il devrait en résulter un plan de gestion intégrant des activités de sensibilisation du public et de mise en valeur.

L'éducation et la sensibilisation du public à la valeur écologique du Saint-Laurent

Au cours des deux dernières années, un soutien financier a été accordé à divers partenaires du milieu qui ont mis de l'avant des activités de sensibilisation dans les réserves nationales de la faune. À titre d'exemple, à la Réserve nationale de faune du cap Tourmente, des activités d'interprétation ont été ajoutées au programme scolaire déjà existant et une brochure destinée aux écoles a été diffusée.

Les partenaires ont, d'autre part, contribué à l'organisation du 4e Atelier pancanadien sur les habitats tenu à Québec en août 1999.

L'accès public au Saint-Laurent

Des travaux d'aménagement de structures et de sites favorisant l'accès de la population au Saint-Laurent ont été réalisés en collaboration avec certaines municipalités. Ainsi, les rives immédiates du lac Saint-Louis à Châteauguay, du parc de Summerlea dans la ville de Lachine et du marais Léon-Provancher de la municipalité de Neuville ont été aménagées afin d'offrir des commodités telles que des sentiers, des bancs et des tables de pique-nique.

Les travaux de revitalisation du canal de Lachine se poursuivent afin de l'ouvrir à la navigation de plaisance en 2002. Les spécialistes travaillent à mettre en place un programme de suivi de façon à éviter une contamination du Saint-Laurent lors de la remise en suspension des sédiments.

Les impacts des variations des niveaux d'eau

Les conditions exceptionnelles de très bas niveaux d'eau du fleuve en 1999 ont permis aux scientifiques de réaliser de nombreuses campagnes d'échantillonnage. Ces activités avaient pour but d'établir des liens entre la quantité d'eau disponible et les impacts sur l'écosystème (espèces et habitats). La modélisation du comportement hydrodynamique du Saint-Laurent a été réalisée en accordant une attention particulière au tronçon qui s'étend du port de Montréal à Trois-Rivières.

Le suivi de l'état du Saint-Laurent

Quels indicateurs doit-on utiliser pour pouvoir effectuer une lecture plus globale d'un écosystème aussi complexe? Un programme intégré de suivi est mis en œuvre précisément dans le but de comprendre adéquatement l'évolution de l'état du Saint-Laurent. Un atelier de travail réunissant les coprésidents de tous les domaines d'intervention de SLV 2000 a permis de jeter les fondations d'un futur programme de suivi de l'état du Saint-Laurent par l'adoption d'un concept où s'insèrent 19 indicateurs de l'état du Saint-Laurent, lesquels sont basés sur les activités de suivi actuellement en cours chez les partenaires de l'Entente.

Un projet pilote entrepris à l'automne 1999 vise à documenter, sous forme de fiches synthèses, 11 des 19 indicateurs retenus. Les fiches comportent trois volets : la problématique (quelle est l'importance de cet enjeu ?), l'état de situation (quelles sont les données actuelles, comment se comparent-elles aux données antérieures et que fait-on pour améliorer la situation ?) et les perspectives (constats sur l'enjeu à l'échelle locale et à l'échelle globale, et comparaison avec d'autres plans d'eau). Ces fiches sont actuellement en préparation. Les partenaires de SLV 2000, de même que les gestionnaires et les experts des Grands Lacs et le grand public, ont été informés de la démarche entreprise et des étapes réalisées ou en cours de réalisation. Les bases du Programme de suivi à long terme de l'état du Saint-Laurent sont encore en développement, mais déjà une participation de plusieurs organismes gouvernementaux ainsi que de groupes de citoyens est attendue.

PROJET PILOTE SUR L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

CADRE CONCEPTUEL ET INDICATEURS

Composantes	Caractéristiques	Indicateurs retenus
Eau	Qualité	• Indice de qualité bactériologique et physico-chimique • Coliformes fécaux • Phosphore total • Contamination et paramètres de qualité de l'eau du fleuve
	Quantité hydrodynamique	• Hydraulicité (niveau et débit)
Lit	Qualité des sédiments	• Contamination des sédiments
Ressources biologiques	Condition	• État de la population du béluga • État de la population du grand héron • État de la population du fou de Bassan • Contamination du biote de l'estuaire et du golfe • Contamination du poisson du secteur fluvial

Un projet pilote entrepris à l'automne 1999 vise à documenter, sous forme de fiches synthèses, 11 des 19 indicateurs retenus. Les fiches comportent trois volets : la problématique (quelle est l'importance de cet enjeu ?), l'état de situation (quelles sont les données actuelles, comment se comparent-elles aux données antérieures et que fait-on pour améliorer la situation ?) et les perspectives (constats sur l'enjeu à l'échelle locale et à l'échelle globale, et comparaison avec d'autres plans d'eau). Ces fiches sont actuellement en préparation. Les partenaires de SLV 2000, de même que les gestionnaires et les experts des Grands Lacs et le grand public, ont été informés de la démarche entreprise et des étapes réalisées ou en cours de réalisation. Les bases du Programme de suivi à long terme de l'état du Saint-Laurent sont encore en développement, mais déjà une participation de plusieurs organismes gouvernementaux ainsi que de groupes de citoyens est attendue.

PROJET PILOTE SUR L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

CADRE CONCEPTUEL ET INDICATEURS

Composantes	Caractéristiques	Indicateurs retenus
Eau	Qualité	• Indice de qualité bactériologique et physico-chimique • Coliformes fécaux • Phosphore total • Contamination et paramètres de qualité de l'eau du fleuve
	Quantité hydrodynamique	• Hydraulicité (niveau et débit)
Lit	Qualité des sédiments	• Contamination des sédiments
Ressources biologiques	Condition	• État de la population du béluga • État de la population du grand héron • État de la population du fou de Bassan • Contamination du biote de l'estuaire et du golfe • Contamination du poisson du secteur fluvial

L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

L'implication des communautés riveraines dans la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent a été soutenue au cours de la phase II du plan d'action par les programmes Zones d'intervention prioritaire (ZIP) et Interactions communautaires. Ces derniers se poursuivent dans le cadre de la phase III de SLV 2000 et se traduisent, de plus en plus, par la mise en oeuvre de projets concrets dans le milieu.

Le programme ZIP

Au début de la Phase III, les gouvernements du Canada et du Québec ont confirmé l'importance de l'implication communautaire par la signature d'une entente cadre avec l'organisme non gouvernemental Stratégies Saint-Laurent qui œuvre, depuis plusieurs années, dans le domaine de la concertation des populations riveraines.

Depuis le début de la Phase III, Stratégies Saint-Laurent a favorisé la création de trois nouveaux comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP) : *Îles-de-la-Madeleine*, *Les Deux Rives et des Seigneuries*. Ceux-ci s'ajoutent aux dix autres comités ZIP mis sur pied entre 1993 et 1997.

Quatre bilans régionaux présentant de l'information sur les ressources biologiques, physico-chimiques et socio-économiques ont été produits et rendus publics pour les secteurs Valleyfield-Beauharnois (Comité ZIP du Haut Saint-Laurent), Îles-de-la-Madeleine (Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine), Portneuf—Saint-Nicolas (Comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches) et Trois-Rivières—Bécancour (Comité ZIP Les Deux Rives). Ces bilans régionaux ont été présentés lors de quatre consultations publiques organisées respectivement par les comités ZIP de ces secteurs. Dans le cadre de ces consultations, les citoyens se prononcent sur les actions prioritaires à réaliser dans leur secteur qui sont alors consignées dans un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

Au cours des deux dernières années, dix comités ZIP ont amorcé la réalisation de leur PARE. Plusieurs projets de conservation, de restauration et de mise en valeur des ressources provenant de ces plans d'action ont bénéficié d'un soutien scientifique et technique de la part des deux gouvernements. Les ministères susceptibles d'apporter un soutien scientifique et technique pour la réalisation des PARE ont été consultés en juin 1999 lors de la tenue d'un atelier regroupant une soixantaine de représentants des gouvernements du Canada et du Québec. Ainsi, plusieurs ministères se sont montrés intéressés à appuyer les comités ZIP dans leurs actions tout en s'assurant de la complémentarité des interventions.

La diffusion de l'information de pointe sur le Saint-Laurent

Le Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB) regroupe, à ce jour, plus de 80 organisations diversifiées, telles que des écoles, des entreprises, des municipalités et des organismes non-gouvernementaux. Les membres de ces organisations participent à la cueillette et au partage d'informations scientifiques et d'expérimentation populaire sur l'eau et l'écosystème Grands Lacs—Saint-Laurent. Plusieurs outils de liaison, tels que Internet, le courrier électronique et divers bulletins, diffusent aux mem-

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Appuyer la concertation de 14 communautés riveraines (ZIP) autour d'enjeux environnementaux locaux, sous la coordination de Stratégies Saint-Laurent.

Fournir un soutien scientifique et technique aux comités ZIP.

Diffuser l'information de pointe sur le Saint-Laurent par le biais du Réseau d'observation active de la Biosphère et d'un centre d'expertise et de vulgarisation scientifique sur l'environnement du Saint-Laurent.

Soutenir la mise en oeuvre de 150 projets communautaires issus des PARE ou du milieu en en vue de faciliter l'accessibilité et le recouvrement des usages du Saint-Laurent.

Stabilisation de berges
Photo : Claude Martel,
Comité de l'environnement
de Chicoutimi

bres du ROAB de l'information sur le fleuve et les réalisations de SLV 2000. Ainsi, en juin 1998, le bulletin de liaison du ROAB, l'*Observ-Acteur*, présentait les résultats des dix premières années du plan d'action Saint-Laurent. De plus, une thématique mensuelle du site Internet de la Biosphère traite des sujets d'actualité de SLV 2000.

Le projet de mise sur pied d'un centre d'expertise et de vulgarisation scientifique, qui devait contribuer à la diffusion d'information de pointe sur le Saint-Laurent, ne sera pas réalisé au cours de la phase III.

Le programme Interactions communautaires

Bien qu'ayant conservé dans la phase III une partie du mode de fonctionnement du programme Interactions communautaires déjà utilisé avec succès dans la phase II, certains changements importants ont été apportés. Ainsi, le programme bénéficie maintenant d'un financement conjoint assuré par trois partenaires gouvernementaux : Environnement Canada, le ministère de l'Environnement du Québec et la Société de la faune et des parcs du Québec. Le financement maximal accordé aux organismes est maintenant de 50 % de la valeur admissible du projet et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 $, tandis que les projets d'études peuvent recevoir une contribution de 70 % de la valeur totale jusqu'à concurrence de 30 000 $. La mise en place du nouveau programme a toutefois causé un certain retard dans l'attribution de fonds aux groupes communautaires durant la première année du plan de même qu'un investissement gouvernemental moins élevé que prévu.

Jusqu'à présent, plus de 84 organismes différents ont soumis des propositions de projets et le programme a permis le financement de 75 projets d'entre eux, pour une contribution totale de 3 038 203 $. Considérant qu'il reste quatre autres dates de dépôt de projets, le résultat visé de 150 projets financés est atteint à 50 %. Parmi tous les projets financés à ce jour, 74 % sont directement liés à un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), compte tenu qu'une fiche technique a été clairement définie dans un PARE ou qu'un projet a été identifié comme enjeu d'importance pour un comité ZIP.

RÉPARTITION DES PROJETS FINANCÉS

Catégories	Nombre de projets	% des projets
Interventions physiques	21	28 %
Mise en valeur et accessibilité	6	8 %
Acquisition et intendance	12	16 %
Études	27	36 %
Sensibilisation	9	12 %
	75	100 %

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

L'implication des communautés riveraines dans la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent a été soutenue au cours de la phase II du plan d'action par les programmes Zones d'intervention prioritaire (ZIP) et Interactions communautaires. Ces derniers se poursuivent dans le cadre de la phase III de SLV 2000 et se traduisent, de plus en plus, par la mise en œuvre de projets concrets dans le milieu.

Le programme ZIP

Au début de la Phase III, les gouvernements du Canada et du Québec ont confirmé l'importance de l'implication communautaire par la signature d'une entente cadre avec l'organisme non gouvernemental Stratégies Saint-Laurent qui œuvre, depuis plusieurs années, dans le domaine de la concertation des populations riveraines.

Depuis le début de la Phase III, Stratégies Saint-Laurent a favorisé la création de trois nouveaux comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP) : *Îles-de-la-Madeleine*, *Les Deux Rives et des Seigneuries*. Ceux-ci s'ajoutent aux dix autres comités ZIP mis sur pied entre 1993 et 1997.

Quatre bilans régionaux présentant de l'information sur les ressources biologiques, physico-chimiques et socio-économiques ont été produits et rendus publics pour les secteurs Valleyfield-Beauharnois (Comité ZIP du Haut Saint-Laurent), Îles-de-la-Madeleine (Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine), Portneuf — Saint-Nicolas (Comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches) et Trois-Rivières — Bécancour (Comité ZIP Les Deux Rives). Ces bilans régionaux ont été présentés lors de quatre consultations publiques organisées respectivement par les comités ZIP de ces secteurs. Dans le cadre de ces consultations, les citoyens se prononcent sur les actions prioritaires à réaliser dans leur secteur qui sont alors consignées dans un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

Au cours des deux dernières années, dix comités ZIP ont amorcé la réalisation de leur PARE. Plusieurs projets de conservation, de restauration et de mise en valeur des ressources provenant de ces plans d'action ont bénéficié d'un soutien scientifique et technique de la part des deux gouvernements. Les ministères susceptibles d'apporter un soutien scientifique et technique pour la réalisation des PARE ont été consultés en juin 1999 lors de la tenue d'un atelier regroupant une soixantaine de représentants des gouvernements du Canada et du Québec. Ainsi, plusieurs ministères se sont montrés intéressés à appuyer les comités ZIP dans leurs actions tout en s'assurant de la complémentarité des interventions.

La diffusion de l'information de pointe sur le Saint-Laurent

Le Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB) regroupe, à ce jour, plus de 80 organisations diversifiées, telles que des écoles, des entreprises, des municipalités et des organismes non-gouvernementaux. Les membres de ces organisations participent à la cueillette et au partage d'informations scientifiques et d'expérimentation populaire sur l'eau et l'écosystème Grands Lacs — Saint-Laurent. Plusieurs outils de liaison, tels que Internet, le courrier électronique et divers bulletins, diffusent aux mem-

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Appuyer la concertation de 14 communautés riveraines (ZIP) autour d'enjeux environnementaux locaux, sous la coordination de Stratégies Saint-Laurent.

Fournir un soutien scientifique et technique aux comités ZIP.

Diffuser l'information de pointe sur le Saint-Laurent par le biais du Réseau d'observation active de la Biosphère et d'un centre d'expertise et de vulgarisation scientifique sur l'environnement du Saint-Laurent.

Soutenir la mise en œuvre de 150 projets communautaires issus des PARE ou du milieu en en vue de faciliter l'accessibilité et le recouvrement des usages du Saint-Laurent.

Stabilisation de berges
Photo : Claude Martel,
Comité de l'environnement
de Chicoutimi

bres du ROAB de l'information sur le fleuve et les réalisations de SLV 2000. Ainsi, en juin 1998, le bulletin de liaison du ROAB, l'*Observ-Acteur*, présentait les résultats des dix premières années du plan d'action Saint-Laurent. De plus, une thématique mensuelle du site Internet de la Biosphère traite des sujets d'actualité de SLV 2000.

Le projet de mise sur pied d'un centre d'expertise et de vulgarisation scientifique, qui devait contribuer à la diffusion d'information de pointe sur le Saint-Laurent, ne sera pas réalisé au cours de la phase III.

Le programme Interactions communautaires

Bien qu'ayant conservé dans la phase III une partie du mode de fonctionnement du programme Interactions communautaires déjà utilisé avec succès dans la phase II, certains changements importants ont été apportés. Ainsi, le programme bénéficie maintenant d'un financement conjoint assuré par trois partenaires gouvernementaux : Environnement Canada, le ministère de l'Environnement du Québec et la Société de la faune et des parcs du Québec. Le financement maximal accordé aux organismes est maintenant de 50 % de la valeur admissible du projet et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 $, tandis que les projets d'études peuvent recevoir une contribution de 70 % de la valeur totale jusqu'à concurrence de 30 000 $. La mise en place du nouveau programme a toutefois causé un certain retard dans l'attribution de fonds aux groupes communautaires durant la première année du plan de même qu'un investissement gouvernemental moins élevé que prévu.

Jusqu'à présent, plus de 84 organismes différents ont soumis des propositions de projets et le programme a permis le financement de 75 projets d'entre eux, pour une contribution totale de 3 038 203 $. Considérant qu'il reste quatre autres dates de dépôt de projets, le résultat visé de 150 projets financés est atteint à 50 %. Parmi tous les projets financés à ce jour, 74 % sont directement liés à un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), compte tenu qu'une fiche technique a été clairement définie dans un PARE ou qu'un projet a été identifié comme enjeu d'importance pour un comité ZIP.

RÉPARTITION DES PROJETS FINANCÉS

Catégories	Nombre de projets	% des projets
Interventions physiques	21	28 %
Mise en valeur et accessibilité	6	8 %
Acquisition et intendance	12	16 %
Études	27	36 %
Sensibilisation	9	12 %
	75	100 %

INDUSTRIEL ET URBAIN

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Acquérir et traiter l'information sur les secteurs industriels : métallurgique, métallique et chimique afin d'accorder une priorité aux interventions au regard des 18 substances toxiques prioritaires.

Développer des outils de gestion environnementale pour les secteurs métallurgique, métallique et chimique.

Mettre en œuvre des projets de prévention dans 60 usines (20 par secteur) et évaluer les gains environnementaux et économiques.

Procéder au contrôle et à l'inspection dans le secteur industriel.

Fournir l'expertise technique et le soutien financier pour encourager la mise au point, l'adaptation et la commercialisation de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements visant la prévention de la pollution.

Mesurer la toxicité des effluents de trois grandes communautés urbaines (CUM, CUQ et CUO) et neuf autres municipalités afin d'appuyer les mesures de correction.

Compléter la réduction des rejets liquides toxiques dans dix établissements prioritaires de la phase II (90 % ou réduction optimale en vue d'une élimination virtuelle).

Mettre en œuvre un programme de reconnaissance environnementale des établissements industriels visés lors des deux premières phases du Plan d'action Saint-Laurent.

Au cours des deux premières phases de SLV 2000, les grands établissements industriels ont été amenés à mettre en place des systèmes de traitement dans le but d'éliminer les polluants, découlant des différents procédés utilisés, qui étaient déversés dans le fleuve. Maintenant, en phase III, l'objectif est de diminuer les rejets liquides toxiques des petites et des moyennes entreprises (PME) et une nouvelle approche est privilégiée : la prévention de la pollution. Plutôt que de réagir aux conséquences de la pollution, on souhaite mettre en place des moyens de prévention à la source.

La prévention de la pollution consiste à adopter de nouveaux procédés, de nouvelles formes d'énergie ou pratiques qui empêchent ou minimisent la production de polluants et de déchets. Cette approche laisse une large place à l'engagement volontaire tout en favorisant des changements susceptibles de diminuer les coûts de production, d'améliorer l'efficacité de l'exploitation et de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le profil des PME

Plusieurs échanges ont eu lieu avec des intervenants industriels et des partenaires régionaux afin d'acquérir l'information de base qui servira à la production d'un profil caractéristique des secteurs industriels ciblés.

Des outils de gestion environnementale pour les PME ciblées

Un inventaire des outils de prévention de la pollution relatifs aux trois secteurs industriels ciblés a été réalisé. Ces outils de toute nature, développés à l'intention des PME, peuvent être utilisés afin de définir des actions de prévention de la pollution. À titre d'exemple, des guides techniques sont disponibles afin d'aider les PME à revoir leurs installations et proposent des modifications de leurs opérations pouvant aller même jusqu'à une substitution des produits, des solvants, etc. D'autres outils sont mis à la disposition des PME, tels que des fiches technologiques illustrant des histoires à succès ou encore des outils de diagnostic ayant pour but de faciliter une démarche de prévention de la pollution et d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires dans différents types d'usines.

Des projets de prévention dans 60 usines

Un projet pilote a été mis en œuvre dans chacun des trois secteurs industriels visés. Les projets pilotes sont utiles afin de mieux définir les rôles des intervenants, d'améliorer la méthodologie utilisée, de mieux connaître les secteurs d'intérêt et les difficultés qui y sont associées au regard de la prévention de la pollution. Les projets comprennent les étapes suivantes : le diagnostic, le soutien, la réalisation proprement dite et l'évaluation. La version préliminaire du *Guide pratique pour l'établissement d'un diagnostic environnemental et pour l'identification de projets de prévention de la pollution* développée par le Comité de concertation Industriel et urbain a été utilisée avec succès afin d'identifier des projets de prévention de la pollution bien adaptés au secteur et réalisables. Par ailleurs, ces projets pilotes ont permis de constater que le recrutement d'entreprises volontaires demanderait beaucoup plus d'énergie et de temps

INDUSTRIEL ET URBAIN

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Acquérir et traiter l'information sur les secteurs industriels métallurgique, métallique et chimique afin d'accorder une priorité aux interventions au regard des 10 substances toujours prioritaires.

Développer des outils de gestion environnementale pour les secteurs métallurgique, métallique et chimique.

Mettre en œuvre des projets de prévention dans 60 usines (20 par secteur) et évaluer les gains environnementaux et économiques.

Procéder au contrôle et à l'inspection dans le secteur industriel.

Fournir l'expertise technique et le soutien financier pour encourager la mise au point, l'adaptation et la commercialisation de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements visant la prévention de la pollution.

Mesurer la toxicité des effluents de trois grandes communautés urbaines (CUM, CUQ et CUO) et neuf autres municipalités afin d'appuyer les mesures de correction.

Compléter la réduction des rejets liquides toujours dans dix établissements prioritaires de la phase II (90 % ou réduction optimale en vue d'une élimination virtuelle).

Mettre en œuvre un programme de reconnaissance environnementale des établissements industriels visés lors des deux premières phases du Plan d'action Saint-Laurent.

Au cours des deux premières phases de SLV 2000, les grands établissements industriels ont été amenés à mettre en place des systèmes de traitement dans le but d'éliminer les polluants, découlant des différents procédés utilisés, qui étaient déversés dans le fleuve. Maintenant, en phase III, l'objectif est de diminuer les rejets liquides toxiques des petites et des moyennes entreprises (PME) et une nouvelle approche est privilégiée: la prévention de la pollution. Plutôt que de réagir aux conséquences de la pollution, on souhaite mettre en place des moyens de prévention à la source.

La prévention de la pollution consiste à adopter de nouveaux procédés, de nouvelles formes d'énergie ou pratiques qui empêchent ou minimisent la production de polluants et de déchets. Cette approche laisse une large place à l'engagement volontaire tout en favorisant des changements susceptibles de diminuer les coûts de production, d'améliorer l'efficacité de l'exploitation et de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le profil des PME

Plusieurs échanges ont eu lieu avec des intervenants industriels et des partenaires régionaux afin d'acquérir l'information de base qui servira à la production d'un profil caractéristique des secteurs industriels ciblés.

Des outils de gestion environnementale pour les PME ciblées

Un inventaire des outils de prévention de la pollution relatifs aux trois secteurs industriels ciblés a été réalisé. Ces outils de toute nature, développés à l'intention des PME, peuvent être utilisés afin de définir des actions de prévention de la pollution. À titre d'exemple, des guides techniques sont disponibles afin d'aider les PME à revoir leurs installations et proposent des modifications de leurs opérations pouvant aller même jusqu'à une substitution des produits, des solvants, etc. D'autres outils sont mis à la disposition des PME, tels que des fiches technologiques illustrant des histoires à succès ou encore des outils de diagnostic ayant pour but de faciliter une démarche de prévention de la pollution et d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires dans différents types d'usines.

Des projets de prévention dans 60 usines

Un projet pilote a été mis en œuvre dans chacun des trois secteurs industriels visés. Les projets pilotes sont utiles afin de mieux définir les rôles des intervenants, d'améliorer la méthodologie utilisée, de mieux connaître les secteurs d'intérêt et les difficultés qui y sont associées au regard de la prévention de la pollution. Les projets comprennent les étapes suivantes: le diagnostic, le soutien, la réalisation proprement dite et l'évaluation. La version préliminaire du *Guide pratique pour l'établissement d'un diagnostic environnemental et pour l'identification de projets de prévention de la pollution* développée par le Comité de concertation Industriel et urbain a été utilisée avec succès afin d'identifier des projets de prévention de la pollution bien adaptés au secteur et réalisables. Par ailleurs, ces projets pilotes ont permis de constater que le recrutement d'entreprises volontaires demanderait beaucoup plus d'énergie et de temps

Photo :
Ministère de l'Environnement
du Québec

que prévu. De façon réaliste, il faut donc s'attendre à une progression plus lente qu'anticipée vers l'objectif de 60 usines.

La prévention de la pollution à l'intérieur des PME vise non seulement la réduction des rejets de substances toxiques dans l'environnement mais aussi d'autres bénéfices tels que la réduction des volumes d'eau et de la consommation d'énergie. Le tout doit être réalisé en générant des économies et en favorisant la compétitivité de l'entreprise. La recherche d'indicateurs efficaces pour évaluer l'ensemble de ces gains économiques et environnementaux se poursuit. À titre d'exemple, on peut penser à des coefficients de prévention de la pollution ou à des indices économiques simples. Les résultats devraient être connus en 2000-2001 et serviront à bien orienter le programme.

Le contrôle et l'inspection dans le secteur industriel

Les directions régionales du ministère de l'Environnement du Québec continuent, depuis le début de la Phase III, à analyser les demandes et à délivrer les certificats d'autorisation, à réaliser les inspections de conformité et à assurer le suivi auprès des établissements industriels de leur territoire.

Le développement technologique

Quatre projets sont complétés alors que 14 autres sont présentement en cours de réalisation ce qui représente 16,4 millions de dollars en investissement dont 4,5 proviendront du programme Idée - PME. Pour les deux premières années de la phase III, 3 millions de dollars ont été versés pour ces projets. Ce programme offre un encadrement scientifique, technique et financier couvrant des activités associées à la démonstration technologique de produits, de procédés ou de prototypes et à la commercialisation dans le domaine de l'environnement.

Le programme a notamment permis la réalisation de projets ayant trait au traitement de sols contaminés par des biphényles polychlorés (BPC), au développement d'un logiciel de gestion environnementale, à la valorisation de poussières d'aciérage, au développement d'un écrémeur et d'un séparateur d'hydrocarbures ou encore à l'appui à la commercialisation d'une technique d'ozonation pour les eaux usées industrielles. Dans le domaine agroenvironnemental, des projets axés sur la valorisation du lisier et la démonstration de diverses techniques de prévention de la pollution sont aussi en cours de réalisation.

De plus, il faut souligner la mise en place du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS), un organisme sans but lucratif qui offre un soutien scientifique et technique favorisant la mise en œuvre de projets de recherche, de développement et d'expérimentation ayant trait à la décontamination des sols ou à la réhabilitation des sites contaminés. Différents projets y sont présentement menés, notamment : le développement d'un logiciel d'évaluation des risques écotoxicologiques, la

mise au point de procédés de décontamination des sols utilisant des plantes (phytoremédiation) et l'optimisation de procédés de traitement de contamination mixte.

La toxicité des effluents municipaux

La caractérisation relative à la toxicité de 12 stations d'épuration des eaux municipales a été réalisée durant l'été 1999. Cette activité complétait une campagne de caractérisation hivernale amorcée durant la Phase II de SLV 2000. Un rapport intégrant les conclusions et les résultats tirés de l'ensemble de ces données est prévu pour le printemps 2001.

Les établissements identifiés prioritaires lors de la phase II

Le Comité de concertation Industriel et urbain a procédé à l'évaluation des 107 établissements visés par les deux premières phases du plan d'action. Soixante-douze établissements se sont vus décerner un certificat de reconnaissance afin de souligner l'atteinte des résultats attendus et leur participation aux activités de SLV 2000. Parmi les autres établissements, dix sont maintenant fermés et 25 autres établissements ont jusqu'au 31 mars 2001 pour atteindre les objectifs et réaliser les activités de SLV 2000 afin d'obtenir, à leur tour, un certificat de reconnaissance.

NAVIGATION

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Développer et mettre en oeuvre une stratégie assurant une gestion de la navigation soucieuse du développement durable sur le Saint-Laurent en concertation avec l'industrie maritime, les intervenants environnementaux, les gouvernements et la population.

Mettre en place un mécanisme de suivi des activités de dragage sur le Saint-Laurent.

Produire ou mettre à jour des outils afin d'améliorer les pratiques de gestion des sédiments.

Mettre en œuvre un plan de gestion des sites contaminés pouvant présenter un risque pour l'écosystème.

Développer des outils et des guides nécessaires à l'amélioration de la gestion des risques et des dangers environnementaux dans le contexte d'une navigation soucieuse du développement durable sur le Saint-Laurent.

Protéger les berges du Saint-Laurent contre l'effet d'érosion occasionné par la navigation commerciale et de plaisance.

Mettre en place une réglementation ou un code de bonnes pratiques quant aux rejets des eaux de lest.

La Navigation constitue un nouveau domaine d'intervention de la phase III de SLV 2000. Le comité de concertation regroupe des intervenants provenant de tous les milieux concernés par la navigation (ministères, industrie maritime, associations environnementales et communautaires) et a pour objectif principal le développement d'une stratégie de navigation durable. Pour ce faire, il devra élaborer et proposer aux différentes parties concernées par la navigation commerciale et la navigation récréative un ensemble d'actions concrètes, concertées et réalisables. Une des premières actions prioritaires consiste à réaliser un bilan et une mise à jour des connaissances des impacts réels des activités de navigation sur le Saint-Laurent.

La stratégie de navigation durable

Une stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent doit être développée et devra intégrer l'ensemble des actions menées par le comité Navigation ainsi que refléter les intérêts et les préoccupations de tous les intervenants concernés. Plusieurs éléments du bilan de la navigation ont été réalisés. D'abord, les enjeux environnementaux liés à la navigation commerciale et à la navigation récréative ont été clairement définis. Ensuite, une seconde étude a permis de mettre en valeur la dimension socio-économique reliée à la navigation et de révéler toute l'ampleur et la diversité de ce secteur.

La gestion du dragage et des sédiments

Les activités de dragage nécessaires à la navigation sur le Saint-Laurent soulèvent des enjeux complexes d'ordre scientifique, environnemental, opérationnel, économique et social. Le comité Navigation effectue plusieurs études sur ces divers enjeux afin de rendre l'information pertinente disponible à tous les intervenants. C'est ainsi qu'une revue d'information commentée sur la gestion des activités de dragage et les outils d'évaluation de la qualité des sédiments a été réalisée. Partie intégrante du portrait exhaustif des activités de dragage et de gestion des sédiments sur le Saint-Laurent, cette revue d'information fournit une synthèse à jour des connaissances utiles à la définition d'une approche intégrée de gestion du dragage sur le Saint-Laurent.

Les plans de gestion des sites contaminés

Au cours des deux premières phase de SLV 2000, de nombreux sites contaminés avaient été identifiés principalement près d'installations industrielles ou urbaines. Depuis la phase III, quelques sites contaminés ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment le secteur 103 de la zone portuaire de Montréal où un soutien a été fourni au Comité ZIP Jacques-Cartier pour la restauration de ce site.

D'autre part, une première étude de caractérisation des sédiments de l'embouchure de la rivière Saint-Louis a été réalisée en 1998-1999 avec la collaboration du Comité ZIP Haut - Saint-Laurent. Une étude complémentaire comprenant une caractérisation plus poussée des biphényles polychlorés (BPC) et des hexachlorures de benzène (HCB) a été produite en 1999-2000. Les résultats de ces études ont incité les industries concernées à s'engager plus avant dans la restauration des sédiments contaminés de ces sites.

NAVIGATION

La Navigation constitue un nouveau domaine d'intervention de la phase III de SLV 2000. Le comité de concertation regroupe des intervenants provenant de tous les milieux concernés par la navigation (ministères, industrie maritime, associations environnementales et communautaires) et a pour objectif principal le développement d'une stratégie de navigation durable. Pour ce faire, il devra élaborer et proposer aux différentes parties concernées par la navigation commerciale et la navigation récréative un ensemble d'actions concrètes, concertées et réalisables. Une des premières actions prioritaires consiste à réaliser un bilan et une mise à jour des connaissances des impacts réels des activités de navigation sur le Saint-Laurent.

La stratégie de navigation durable

Une stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent doit être développée et devra intégrer l'ensemble des actions menées par le comité Navigation ainsi que refléter les intérêts et les préoccupations de tous les intervenants concernés. Plusieurs éléments du bilan de la navigation ont été réalisés. D'abord, les enjeux environnementaux liés à la navigation commerciale et à la navigation récréative ont été clairement définis. Ensuite, une seconde étude a permis de mettre en valeur la dimension socio-économique reliée à la navigation et de révéler toute l'ampleur et la diversité de ce secteur.

La gestion du dragage et des sédiments

Les activités de dragage nécessaires à la navigation sur le Saint-Laurent soulèvent des enjeux complexes d'ordre scientifique, environnemental, opérationnel, économique et social. Le comité Navigation effectue plusieurs études sur ces divers enjeux afin de rendre l'information pertinente disponible à tous les intervenants. C'est ainsi qu'une revue d'information commentée sur la gestion des activités de dragage et les outils d'évaluation de la qualité des sédiments a été réalisée. Partie intégrante du portrait exhaustif des activités de dragage et de gestion des sédiments sur le Saint-Laurent, cette revue d'information fournit une synthèse à jour des connaissances utiles à la définition d'une approche intégrée de gestion du dragage sur le Saint-Laurent.

Les plans de gestion des sites contaminés

Au cours des deux premières phase de SLV 2000, de nombreux sites contaminés avaient été identifiés principalement près d'installations industrielles ou urbaines. Depuis la phase III, quelques sites contaminés ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment le secteur 103 de la zone portuaire de Montréal où un soutien a été fourni au Comité ZIP Jacques-Cartier pour la restauration de ce site.

D'autre part, une première étude de caractérisation des sédiments de l'embouchure de la rivière Saint-Louis a été réalisée en 1998-1999 avec la collaboration du Comité ZIP Haut - Saint-Laurent. Une étude complémentaire comprenant une caractérisation plus poussée des biphényles polychlorés (BPC) et des hexachlorures de benzène (HCB) a été produite en 1999-2000. Les résultats de ces études ont incité les industries concernées à s'engager plus avant dans la restauration des sédiments contaminés de ces sites.

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

évelopper et mettre en oeuvre
ne stratégie assurant une ges-
on de la navigation soucieuse
développement durable sur le
int-Laurent en concertation
ec l'industrie maritime, les
tervenants environnementaux,
s gouvernements et la popula-
on.

ettre en place un mécanisme
suivi des activités de dragage
r le Saint-Laurent.

oduire ou mettre à jour des
tils afin d'améliorer les pra-
ues de gestion des sédiments.

ettre en œuvre un plan de
stion des sites contaminés
uvant présenter un risque
ur l'écosystème.

velopper des outils et des
ides nécessaires à l'améliora-
n de la gestion des risques et
s dangers environnementaux
ns le contexte d'une navigation
ucieuse du développement
rable sur le Saint-Laurent.

otéger les berges du Saint-
urent contre l'effet d'érosion
casionné par la navigation
mmerciale et de plaisance.

ettre en place une réglemen-
ion ou un code de bonnes
atiques quant aux rejets des
ux de lest.

Photo : Madeleine Papineau, Environment Canada

La gestion des risques et des dangers environnementaux

Plusieurs outils et modèles servant à la prévention et à la protection du Saint-Laurent sont en cours de réalisation. Le site Internet de l'*Observatoire du Saint-Laurent* visant à faciliter l'accès aux données scientifiques et à diffuser de l'information sur le fleuve est maintenant disponible pour la population à l'adresse suivante : www.osl.gc.ca.

L'érosion des berges

La navigation commerciale et la navigation récréative comptent parmi les causes de l'érosion des berges et le Comité de concertation Navigation a pour objectif de mettre à jour les connaissances sur ce phénomène afin d'élaborer des solutions réalistes, plus particulièrement en ce qui a trait à la vitesse des navires. Les premiers travaux visent à répertorier les zones sensibles et à repérer celles où le batillage serait une cause d'érosion des berges. Deux études relatives à l'impact potentiel et au contrôle de la vitesse des navires sur le Saint-Laurent sont en cours. Le comité Navigation travaille également, de concert avec l'industrie maritime, à la recherche de moyens pratiques et adaptés pour réduire les effets du batillage.

Les eaux de lest

En matière de politiques environnementales, la question de l'introduction d'espèces aquatiques non indigènes par les eaux de lest des navires fait l'objet d'une attention particulière. Le Comité de concertation Navigation contribue à améliorer la gestion des eaux de lest en rassemblant des intervenants de l'industrie maritime et des experts de plusieurs domaines dans le but de rédiger, dans le cadre des travaux du Conseil consultatif maritime canadien, de nouvelles lignes directrices qui porteront sur la gestion des eaux de lest dans le Saint-Laurent.

SANTÉ HUMAINE

Au cours de la phase III de SLV 2000, le Comité de concertation Santé humaine veut poursuivre et consolider les actions entreprises durant la phase II, diffuser ses résultats et intégrer à son plan de travail les nouvelles préoccupations en matière de santé humaine.

Durant l'hiver 1998, le Comité de concertation Santé humaine a lancé un appel de propositions de projets aux divers intervenants du réseau de la santé publique du Québec, des ministères du Québec et du Canada, des universités et des centres de recherche. Cet appel a permis de sélectionner et de financer une trentaine de projets contribuant à l'atteinte des trois résultats visés par le domaine d'intervention Santé humaine.

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Réduire l'exposition de la population à des eaux récréatives présentant des risques de contamination microbiologique.

Réduire l'exposition de la population à de l'eau potable présentant des risques de contamination chimique et microbiologique.

Réduire l'exposition de la population à la consommation de produits aquatiques présentant des risques de contamination organique et inorganique.

Les eaux récréatives

Selon les données de l'*Enquête santé sur les usages et les perceptions du Saint-Laurent* (Dewailly, Grondin et Gingras, 1999) menée au cours de la phase II, environ 6% des riverains pratiquent des activités récréatives de contact avec l'eau du Saint-Laurent. Toutefois, selon ce même sondage, plus du tiers de ceux qui ne pratiquent pas de telles activités serait prêt à modifier leur comportement si on leur annonçait que cette eau était de bonne qualité. Aussi, la qualité microbiologique de l'eau a été évaluée pour une trentaine de sites potentiels de baignade le long du Saint-Laurent. Les résultats des analyses révèlent que 40% des sites échantillonnés auraient pu être ouverts au moins 75% du temps durant la saison chaude.

De plus, 25% des analyses de sédiments de quelques-uns des sites échantillonnés présentent des signes de contamination microbiologique significative. Par ailleurs, lors d'une étude effectuée sur cinq sites localisés au nord de la région de Montréal, des analyses de divers micro-organismes pathogènes, tels que les virus entériques et les protozoaires, ont été réalisées. Les résultats de cette étude démontrent que, pour certains sites, les eaux utilisées ou potentiellement utilisées à des fins récréatives font état d'une contamination microbiologique appréciable.

Une évaluation comparée de la perception des risques pour la santé (microbiologiques, sécurité, nuisances reliées au bruit) des adeptes de la motomarine par rapport aux autres utilisateurs des mêmes plans d'eau est en cours. Également, dans le secteur fortement achalandé des Mille-Îles, une enquête menée auprès des usagers vise à dépister les comportements à risque pour leur santé ainsi que leur perception de ces risques. La caractérisation des risques comprend autant les problèmes de santé liés au contact avec l'eau que les questions de sécurité.

L'eau potable

Les données recueillies lors de la phase II révèlent que malgré une eau potable d'assez bonne qualité, on y retrouve certains micro-organismes pathogènes (virus, bactéries ou protozoaires) dont la présence peut entrainer l'apparition de maladies infectieuses. Des projets visent à mesurer l'incidence réelle des maladies entériques liée à la consommation d'eau potable en mettant sur pied un système de surveillance

SANTÉ HUMAINE

Au cours de la phase III de SLV 2000, le Comité de concertation Santé humaine veut poursuivre et consolider les actions entreprises durant la phase II, diffuser ses résultats et intégrer à son plan de travail les nouvelles préoccupations en matière de santé humaine.

Durant l'hiver 1998, le Comité de concertation Santé humaine a lancé un appel de propositions de projets aux divers intervenants du réseau de la santé publique du Québec, des ministères du Québec et du Canada, des universités et des centres de recherche. Cet appel a permis de sélectionner et de financer une trentaine de projets contribuant à l'atteinte des trois résultats visés par le domaine d'intervention Santé humaine.

RÉSULTATS VISÉS
au 31 mars 2003

Réduire l'exposition de la population à des eaux récréatives présentant des risques de contamination microbiologique.

Réduire l'exposition de la population à de l'eau potable présentant des risques de contamination chimique et microbiologique.

Réduire l'exposition de la population à la consommation de produits aquatiques présentant des risques de contamination organique et inorganique.

Les eaux récréatives

Selon les données de l'*Enquête santé sur les usages et les perceptions du Saint-Laurent* (Dewailly, Grondin et Gingras, 1999) menée au cours de la phase II, environ 6% des riverains pratiquent des activités récréatives de contact avec l'eau du Saint-Laurent. Toutefois, selon ce même sondage, plus du tiers de ceux qui ne pratiquent pas de telles activités serait prêt à modifier leur comportement si on leur annonçait que cette eau était de bonne qualité. Aussi, la qualité microbiologique de l'eau a été évaluée pour une trentaine de sites potentiels de baignade le long du Saint-Laurent. Les résultats des analyses révèlent que 40% des sites échantillonnés auraient pu être ouverts au moins 75% du temps durant la saison chaude.

De plus, 25% des analyses de sédiments de quelques-uns des sites échantillonnés présentent des signes de contamination microbiologique significative. Par ailleurs, lors d'une étude effectuée sur cinq sites localisés au nord de la région de Montréal, des analyses de divers micro-organismes pathogènes, tels que les virus entériques et les protozoaires, ont été réalisées. Les résultats de cette étude démontrent que, pour certains sites, les eaux utilisées ou potentiellement utilisées à des fins récréatives font état d'une contamination microbiologique appréciable.

Une évaluation comparée de la perception des risques pour la santé (microbiologiques, sécurité, nuisances reliées au bruit) des adeptes de la motomarine par rapport aux autres utilisateurs des mêmes plans d'eau est en cours. Également, dans le secteur fortement achalandé des Mille-Îles, une enquête menée auprès des usagers vise à dépister les comportements à risque pour leur santé ainsi que leur perception de ces risques. La caractérisation des risques comprend autant les problèmes de santé liés au contact avec l'eau que les questions de sécurité.

L'eau potable

Les données recueillies lors de la phase II révèlent que malgré une eau potable d'assez bonne qualité, on y retrouve certains micro-organismes pathogènes (virus, bactéries ou protozoaires) dont la présence peut entraîner l'apparition de maladies infectieuses. Des projets visent à mesurer l'incidence réelle des maladies entériques liée à la consommation d'eau potable en mettant sur pied un système de surveillance

active des maladies entériques. Un guide d'intervention portant sur la problématique de la contamination de l'eau potable, réelle ou appréhendée, suite à un déversement majeur dans le fleuve a été préparé à l'intention des directions régionales de santé publique.

Par ailleurs, la présence de sous-produits des alkylphénols éthoxylés (produits utilisés dans diverses activités industrielles dont les secteurs des pâtes et papiers et du textile) est évaluée dans l'eau potable et l'eau brute de certains secteurs à risque du fleuve. Également, une étude exploratoire a examiné l'effet de l'exposition postnatale au dioxyde de chlore (actuellement utilisé comme désinfectant dans le traitement de l'eau potable) et à deux de ses sous-produits sur la fonction thyroïdienne et certains paramètres sanguins des nourrissons. Les résultats de cette étude pilote n'ont pas permis de tirer des conclusions définitives sur l'effet potentiel du dioxyde de chlore chez les nourrissons.

Les produits aquatiques

Certaines habitudes alimentaires sont propres aux populations vivant en milieu maritime. Ces habitudes peuvent-elles engendrer des risques pour leur santé? Des efforts sont entrepris pour mieux documenter l'innocuité des produits aquatiques. En ce qui a trait à la consommation des mollusques, un programme de surveillance a été mis sur pied dans l'ensemble des établissements de santé du territoire où la cueillette des mollusques se pratique. L'objectif du programme vise à identifier et à caractériser les cas d'intoxication ou de malaises dus à l'exposition à des

Cueillette des mollusques
Photo : Denis Chamard
Pêches et Océans Canada

micro-organismes ou à des toxines marines. De plus, un projet vise à estimer la validité d'un indicateur usuel de contamination fécale en milieu marin. Finalement, la présence de biotoxines nouvellement identifiées dans les mollusques de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent est étudiée dans le but de prévenir d'éventuelles intoxications chez les consommateurs.

Toujours dans le secteur de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, une étude auprès des chasseurs de phoques vise à documenter les différents enjeux de santé liés à leur mode de vie qu'il s'agisse de leur alimentation ou des risques pour la santé reliés à la pratique de la chasse. Le programme de surveillance de l'exposition des nouveau-nés de la Côte-Nord aux biphényles polychlorés (BPC), entrepris au cours de la phase II de Saint-Laurent Vision 2000, se pour-

suit. Par ailleurs, le risque relié à la consommation de sauvagine fait actuellement l'objet d'une évaluation auprès d'environ 550 détenteurs de permis de chasse à la sauvagine.

Au Saguenay, une évaluation de l'exposition aux contaminants associée à la consommation de poisson chez les pêcheurs sportifs (pêche blanche) est en cours. Enfin, en milieu urbain, un projet vise à mieux cerner la problématique de la pêche de subsistance en milieu défavorisé.

Traiter de l'utilisation des ressources du Saint-Laurent dépasse toutefois la question des effets néfastes sur la santé. En effet, la consommation des ressources du Saint-Laurent comporte aussi de nombreux bénéfices pour la santé. Un guide alimentaire portant sur les qualités nutritionnelles des poissons récoltés au lac Saint-Pierre devrait être disponible sous peu. De plus, le relevé ethnomédicinal des plantes aquatiques de la baie des Chaleurs est actuellement en cours de réalisation par des autochtones de la nation Micmac.

COMMUNICATIONS

Depuis le début de la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, de multiples activités de communication ont été réalisées dans le but de permettre à la population et aux différents partenaires de prendre connaissance de l'avancement des travaux et des réalisations. L'ensemble des partenaires gouvernementaux impliqués dans SLV 2000, autant du Canada que du Québec, ont tous assuré une large diffusion des connaissances acquises sur l'état du Saint-Laurent et de ses rivières tributaires identifiées prioritaires, en publiant de nombreux résultats de recherches et d'études de même que des bilans environnementaux et des bilans de santé.

Afin d'informer la population, les médias et les différentes clientèles-cibles sur les activités, les programmes, les résultats et les réalisations de la phase III, les partenaires de SLV 2000 privilégient des moyens variés pour diffuser l'information. Parmi les principaux moyens : le site Internet SLV 2000; le bulletin Le Fleuve; la diffusion de nombreux rapports, études et bilans; la tenue de plusieurs conférences de presse et l'émission de communiqués de presse; la participation à des consultations publiques; la participation à des émissions d'affaires publiques, à de multiples salons, colloques et forums, autant régionaux, nationaux qu'internationaux.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES

Lancement public de la phase III de SLV 2000

Production d'un dépliant sur la phase III de SLV 2000 afin de promouvoir la phase III et les résultats à atteindre par les différents domaines d'intervention

Production d'une vidéo-cassette et d'un CD-ROM sur les 10 ans de réalisations de SLV 2000 (1988 à 1998) et la phase III de SLV 2000

Site Internet SLV 2000

Revue de l'architecture et de la conception graphique du site

Les phases I et II ont été largement documentées afin d'en donner un portrait le plus complet possible

Deux cent soixante et onze (271) produits ont été mis en ligne (bilans, études, communiqués de presse, rapports, etc.)

Annonce des nouveautés mises en ligne sur le site auprès de plus de 1000 personnes et organismes

Production et diffusion de 18 bulletins d'information mensuels *Le Fleuve*. Depuis le début de la phase III, le bulletin *Le Fleuve* est disponible, dans sa version électronique, sur le site Internet de SLV 2000. De plus, afin de répondre aux besoins de Stratégies Saint-Laurent et des comités ZIP, le bulletin leur est aussi distribué dans sa version papier

Participation à divers événements publics tels que la Conférence internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le Symposium sur la Voie maritime du Saint-Laurent, le Congrès de l'Association des biologistes du Québec, etc.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DES DOMAINES D'INTERVENTION

Agriculture

Mise en ligne du site Internet : *Stratégie phytosanitaire - Programme agroenvironnemental de soutien à la stratégie phytosanitaire :* **www.agr.gouv.qc.ca** et diffusion d'un dépliant sur le sujet

Production et diffusion d'une affiche et d'un collant magnétique au slogan *Pesticides agricoles : moins et mieux*

Production et diffusion d'un bulletin *Appareils de désherbage mécanique en grandes cultures*

Production et diffusion d'une affiche *Les groupes d'herbicides et la résistance des mauvaises herbes*

Production et diffusion d'une brochure *Les doses réduites d'herbicides en grandes cultures*

Production et diffusion de feuillets techniques : *Insectes secondaires de la pomme de terre*, *Le désherbage mécanique du maïs*

Production et diffusion de guides : *Le dépisteur céréales*, *L'Expert mauvaises herbes - maïs*.

Production et diffusion du *Guide d'identification des ravageurs du pommier et de leurs ennemis naturels*

Production et diffusion du *Guide d'identification des insectes nuisibles et utiles dans la culture du maïs sucré*

Production et diffusion d'un CD-ROM contenant un rapport de recherche et une banque de données sur le potentiel d'utilisation des doses réduites d'herbicides.

Production et diffusion de données agrométéorologiques exploitables (observées et prévues) par le logiciel CIPRA (centre informatique de prévision des ravageurs en agriculture)

Biodiversité

Production et diffusion du plan de conservation de l'arisème dragon au Québec 1999-2003

Diffusion du *Bilan quinquennal du Comité technique Habitats* sur le site Internet SLV 2000.

Production et diffusion du plan d'intervention pour la survie du chevalier cuivré 1999-2003

Production et diffusion du *Guide d'identification du phytoplancton marin de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent*

Production et diffusion de brochures et de fiches signalétiques sur des espèces menacées et vulnérables au Québec

Capsule d'information mise en ligne sur le site Internet SLV 2000 à propos des différentes espèces de mammifères marins du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent

Implication communautaire

Annonce de la signature d'une entente de collaboration avec Stratégies Saint-Laurent

Diffusion et dépôt de quatre bilans environnementaux auprès de quatre comités ZIP

Présentation et communication des données environnementales contenues dans les bilans régionaux lors de quatre consultations publiques tenues par des comités ZIP

Mise à jour et diffusion du dépliant sur le programme *Zones d'intervention prioritaire* (ZIP)

Mise à jour et diffusion du dépliant et d'une affiche promotionnelle en lien avec le programme *Interactions communautaires*

Mise en place d'une Chronique ZIP dans chaque numéro du bulletin *Le Fleuve*

Industriel et urbain

Production et diffusion du *Bilan de l'évaluation de la réduction des rejets liquides toxiques des 38 fabriques de pâtes et papiers de SLV 2000*

Production et diffusion du *Bilan sur l'élimination virtuelle des substances toxiques persistantes et bioaccumulables*

Production et diffusion du *Rapport du Comité multipartite sur les sites contaminés du Saint Laurent susceptibles d'avoir un impact sur le béluga*

Production et diffusion du *Rapport d'étape sur l'évaluation de la toxicité des effluents des stations d'épuration municipales*

Production et diffusion d'un dépliant d'information sur le programme de prévention de la pollution

Tenue de rencontres d'information avec différentes associations industrielles du Québec

Mise à jour de 33 fiches d'information de la série *Les établissements industriels*

Navigation

Mise en ligne du site Internet *L'Observatoire du Saint-Laurent*: **www.osl.gc.ca**

Participation et présentation du domaine d'intervention Navigation dans le cadre de la réunion semi-annuelle de la Commission des Grands Lacs.

Diffusion du rapport technique *Les risques et les conséquences environnementales de la navigation sur le Saint-Laurent*

Entrevue des coprésidents du comité Navigation à l'émission radiophonique *D'un soleil à l'autre*

Reportage dans le magazine *GLOBE*

Santé humaine

Production et diffusion d'un feuillet d'information présentant les résultats d'une étude sur *L'Évaluation de l'exposition prénatale aux organochlorés et aux métaux lourds et des concentrations en oméga-3 des populations de la moyenne et de la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent*

Publication d'un sommaire et conférence de presse afin de diffuser les résultats de l'étude *Risques et bénéfices de la consommation du poisson de pêche sportive dans le fleuve Saint-Laurent*

Publication de l'*Enquête santé sur les usages et perceptions du Saint-Laurent*

Lancement de la campagne de sensibilisation sur *Les risques à la santé liés à la consommation de mollusques* (Baie des Chaleurs)

Nota bene:

Pour toutes les publications scientifiques en lien avec les différents domaines d'intervention et la période couverte par ce rapport biennal, nous référons le lecteur au site Internet SLV 2000 à l'adresse suivante: **www.slv2000.qc.ec.gc.ca**

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES 1998-1999

	DOMAINES D'INTERVENTION							
Gouvernements	**Implication communautaire**	**Biodiversité**	**Santé humaine**	**Industriel et Urbain**	**Navigation**	**Agriculture**	**Communications et coordination**	**Total**
Environnement Canada	2 642	3 770	380	1 487	779	540	1 037	10 635
Pêches et Océans Canada	341	1 622			891			2 854
Parcs Canada		877						877
Développement économique Canada		5 113		1767				6 880
Santé Canada			1 288					1 288
Agriculture et Agroalimentaire Canada						200		200
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada					20			20
Transports Canada					51			51
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec	344	1 593		3 311	107	3 234	282	8 871
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec			346					346
Ministère des Transports du Québec					15			15
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec						13 680		13 680
Total en milliers $	**3 327**	**12 975**	**2 014**	**6 565**	**1 863**	**17 654**	**1 319**	**45 717**

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES 1999-2000

	DOMAINES D'INTERVENTION							
Gouvernements	**Implication communautaire**	**Biodiversité**	**Santé humaine**	**Industriel et Urbain**	**Navigation**	**Agriculture**	**Communications et coordination**	**Total**
Environnement Canada	2 962	4 399	691	1 420	705	639	985	11 801
Pêches et Océans Canada	233	1 592			804			2 629
Parcs Canada		2 683						2 683
Développement économique Canada		4 900		1 071				5 971
Santé Canada			1 500					1 500
Agriculture et Agroalimentaire Canada						200		200
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada					27			27
Transports Canada					25			25
Ministère de l'Environnement du Québec	291	420		3 416	76	3 065	175	7 443
Société de la faune et des parcs du Québec	416	1 108			30		108	1 662
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec			1 018					1 018
Ministère des Transports du Québec					164			164
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec						13 680		13 680
Total en milliers $	**3 902**	**15 102**	**3 209**	**5 907**	**1 831**	**17 584**	**1 268**	**48 803**

Saint-Laurent
Vision 2000

Ce papier contient 30 % de fibres post-consommation.